

CONVOCAATION

Objet: Formation Educateur Fédéral Aviron 2018

Dates et lieux : Samedi 25 et Dimanche 26 novembre 2017 à la Maison Régionale des Sports
Samedi 20 et Dimanche 21 janvier 2018 à la Maison Régionale des Sports

Maison Régionale des Sports : 2 avenue de l'Université 33400 TALENCE

La formation pratique sur les réglages se déroulera à l'EN Bordeaux le dimanche matin 26 novembre 2017.

EN Bordeaux : Boulevard Jacques Chaban Delmas 33520 Bruges

Restauration : A la charge des stagiaires. Restaurants à proximité des lieux de formation.

Destinataires :

Candidats Educateur Fédéral (18)

1	ABRATE	Jean-Baptiste	SN Chatelleraut	10	LECOURT	Nicolas	Aviron Agenais
2	BOISSART	Guillaume	SN Chatelleraut	11	LESAGE	Sophie	SN Chatelleraut
3	COUDERC	Chantal	Endaïka	12	MADIC	Thierry	EN Bordeaux
4	DAISSON	Lucie	CN Libourne	13	MARCON	Elise	CN Limoges
5	FRANKOUAL	Nicolas	Av Agenais	14	MAZAGOT	Olivier	Av Agenais
6	JANKOWSKI	Charles	CN Libourne	15	PAGES	Lucie	CN Libourne
7	JANKOWSKI	Paul	CN Libourne	16	RAYNAUD	Régis	CN Libourne
8	JEANDRIE	Axel	CN Limoges	17	ROGE PECH	Adrien	CN Libourne
9	LACCOURS	Bertrand	CN Libourne	18	SOETENS	Jean-Christophe	CN Libourne

Formateurs (5)

1	ASSEMAT	Bruno	Arbitre Ligue	4	GRANIER	Sébastien	CTSNv-Aquitaine
2	CREPU	Yoann	TSR Nv-Aquitaine	5	MOTRON	Pierre	Arbitre Ligue
3	DELVAL	Charles	Entraîneur National				

La formation fédérale Educateur 2017-2018 est organisée par la Ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron.

La formation proposée est gratuite.

Les frais de déplacements et d'hébergement éventuels sont à la charge des candidats.

Le livret de formation EDUCATEUR sera fourni gratuitement par les ligues aux candidats.

En cas de non-participation prévenir sans délais Charles DELVAL au 06 47 98 69 32.

Charles DELVAL
Coordonnateur Régional de Formation

Emploi du temps de la formation
EDUCATEUR NOUVELLE-AQUITAINE 2017-2018

	Samedi 25 novembre 2017 Talence	Dimanche 26 novembre 2017 Bordeaux / Talence	Samedi 20 janvier 2018 Talence	Dimanche 21 janvier 2018 Talence
8h00	Accueil			
9h00	Présentation Y.CREPU	Le matériel Les réglages en pratique C.DELVAL	Entraînement Les bases anatomiques et physiologiques S.GRANIER	La Sécurité B.ASSEMAT et P.MOTRON
10h00	Le matériel Les réglages - théorie Y.CREPU			Pédagogie Code des régates B.ASSEMAT et P.MOTRON
11h00				Institutionnel B.ASSEMAT et P.MOTRON
12h00				
13h00	Déjeuner			
14h00	Technique Les bases mécaniques Y.CREPU	Pédagogie L'initiation C.DELVAL	Entraînement	Pédagogie Les publics B.ASSEMAT et P.MOTRON
15h00			La PPG	Les valeurs de l'aviron
16h00	Technique Réalisation technique Y.CREPU	Pédagogie Le perfectionnement C.DELVAL	Les étirements S.GRANIER	Examen P.MOTRON
17h00				
18h00				

Partie théorique à réaliser chez soi: via le site internet, c'est la partie "à distance".

Le volume horaire de ces travaux est d'environ douze heures. Pour accéder à ces travaux, il vous suffit vous rendre à la fin de chaque page correspondant aux domaines de formation (le matériel, la sécurité, la technique, la pédagogie, l'entraînement, l'environnement institutionnel). Différents travaux vous sont alors proposés avec des vidéos, des wikis, des quizz,

Pédagogie: 10 séances en club avec un tuteur. Retour des séances pédagogiques obligatoire.

Examen théorique: Dimanche 21 janvier 2017

Délibération du jury : Le 28 avril 2017 après réception et validation des fiches pédagogiques.

Envoi des fiches par email à charles.delval@avironfrance.fr ou par voie postale à l'adresse suivante:

DELVAL Charles I, impasse du rucher 33370 TRESSES